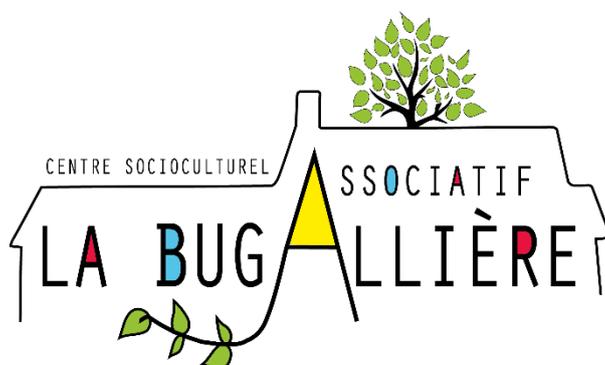


UAHB – Centre socioculturel de la Bugallière

10 rue du Pont Marchand
44700 ORVAULT
SIRET : 319 428 637 00015

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022



UAHB – Centre socioculturel de la Bugallière
ETATS FINANCIERS | PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Actif	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs simil	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	133 579	(96 613)	36 966	24 717
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 579	(96 613)	36 966	24 717
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Participations et Créances rattachées	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total I	133 579	(96 613)	36 966	24 717
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	97 735	-	97 735	80 145
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 920	-	1 920	984
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres	95 815	-	95 815	79 161
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	17 173	-	17 173	9 002
Disponibilités	424 941	-	424 941	429 393
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total II	539 849	-	539 849	518 539
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	673 428	(96 613)	576 815	543 255

UAHB – Centre socioculturel de la Bugallière
ETATS FINANCIERS | PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Passif	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	35 275	35 275
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	35 275	35 275
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Avances et acomptes	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	6 000	6 000
Autres	-	-
Report à nouveaux	273 690	269 282
Excédent ou déficit de l'exercice	1 717	4 409
Situation nette (sous total)	316 682	314 965
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	13 250	6 670
Provisions réglementées	-	-
Total I	329 932	321 635
FONDS REPORTES ET FONDS DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	23 952	24 352
Total II	23 952	24 352
PROVISIONS		
Provisions pour risques	4 029	-
Provisions pour charges	34 210	30 045
Total III	38 239	30 045
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 196	10 467
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	85 563	74 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 081	645
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	81 852	81 633
Total IV	184 692	167 223
Écart de conversion passif (V)	-	-
TOTAL GENERAL	576 815	543 255

UAHB – Centre socioculturel de la Bugallière
ETATS FINANCIERS | PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Compte de Résultat	31/12/2022	31/12/2021	Variation €	Variation %
Cotisations	8 151	6 713	1 438	21,4%
Ventes de biens & services	115 881	82 664	33 217	40,2%
Ventes de biens	9 433	(20 542)	29 974	(145,9%)
Ventes de services	106 448	103 206	3 242	3,1%
Produits de tiers financeurs	563 080	498 160	64 919	13,0%
Concours publics et subventions d'exploitation	552 413	494 955	57 457	11,6%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	3 205	(3 205)	(100,0%)
Dons manuels	-	3 205	(3 205)	(100,0%)
Mécénats	-	-	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
Contributions financières	10 667	-	10 667	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charge	25 788	29 173	(3 385)	(11,6%)
Utilisation des fonds dédiés	2 000	10 232	(8 232)	(80,5%)
Autres produits	79	3	77	2819,5%
Total des produits d'exploitation	714 979	626 945	88 034	14,0%
Achats de marchandises	-	-	-	-
Variation de stock	35 959	20 474	15 485	75,6%
Achats de matières et autres approvisionnements	-	-	-	-
Variation de stock	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	96 459	72 486	23 973	33,1%
Aides financières	-	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	15 912	13 028	2 884	22,1%
Salaires et traitements	402 224	384 625	17 599	4,6%
Charges sociales	134 562	118 850	15 713	13,2%
Dotations aux amortissements et dépréciations	18 562	8 060	10 502	130,3%
Dotations aux provisions	8 194	486	7 708	1586,1%
Report en fonds dédiés	1 600	2 144	(544)	(25,4%)
Autres charges	12 724	1 989	10 735	539,7%
Total des charges d'exploitation	726 197	622 142	104 056	16,7%
Résultat d'exploitation	(11 219)	4 803	(16 022)	(333,6%)
Produits financiers de participation	-	-	-	-
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 026	627	1 399	223,2%
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers	2 026	627	1 399	223,2%
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-	-
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières	-	-	-	-
Résultat financier	2 026	627	1 399	223,2%
Résultat courant avant impôts	(9 193)	5 430	(14 623)	(269,3%)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 940	3 515	7 425	211,2%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-	-	-
Total des produits exceptionnels	10 940	3 515	7 425	211,2%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	4 536	(4 506)	(99,3%)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-	-	-
Total des charges exceptionnelles	30	4 536	(4 506)	(99,3%)
Résultat exceptionnel	10 909	(1 021)	11 931	(1168,2%)
Participation des salariés aux résultats	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Total des produits	727 944	631 087	96 858	15,3%
Total des charges	726 228	626 678	99 550	15,9%
EXCEDENT ou DEFICIT	1 717	4 409	(2 692)	(61,1%)
Contributions volontaires en nature	222 280	158 299	63 981	40,4%
Dons en nature	74 762	25 094	49 668	197,9%
Prestations en nature	147 518	133 205	14 313	10,7%
Bénévolat	-	-	-	-
Charges de contributions en volontaires en nature	222 280	158 299	63 981	40,4%
Secours en nature	-	-	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	147 518	133 205	14 313	10,7%
Prestations	-	-	-	-
Personnel bénévole	74 762	25 094	49 668	197,9%

1| Description de l'entité et de ses missions

Objet social de l'entité :

Le Centre Socioculturel constitue un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et soutenus par des professionnels. Ils définissent et mettent en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population de son territoire d'intervention.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, le Centre Socioculturel réfère son action et son expression publique à trois valeurs fondatrices :

- Les acteurs du Centre Socioculturel reconnaissent la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme, et notamment leur liberté de conscience ; l'Association s'interdit toute discrimination ;
- Ils considèrent les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société ;
- Ils prônent un mode de fonctionnement démocratique, autrement dit une société ouverte au débat, au partage du pouvoir et à la pluralité des idées, permettant à chacun, quel que soit son sexe ou son âge, de pouvoir s'exprimer librement.

L'action du Centre Socioculturel se fonde sur :

- Une vision globale de la vie humaine, des compétences égales des hommes et des femmes, et du territoire où ils vivent ;
- Des méthodes participatives, opérationnelles et responsables ;
- Un partenariat actif et ouvert.

Nature et périmètre des missions sociales réalisées :

Les buts de l'Association consistent à :

- Élaborer et mettre en œuvre, avec les acteurs du territoire du Centre Socioculturel, un projet de développement social ;
- Réaliser au travers d'actions sociales, socioculturelles et socio-éducatives, une éducation populaire réelle en y associant les personnes concernées et en direction de tous les publics ;
- Animer le quartier de la Bugallière et ses environs afin de favoriser la rencontre des habitants ;
- Promouvoir, coordonner tous projets ou initiatives améliorant les conditions de la vie collective des habitants (cadre de vie, environnement, transports...).

Moyens mis en œuvre :

Ses moyens d'actions sont :

- La gestion du Centre Socioculturel de la Bugallière, en lien avec ses partenaires ;
- La mise en place, l'organisation et l'encadrement d'activités spécifiques diverses dans le cadre du Projet Social ;
- La participation de personnes bénévoles, vacataires ou professionnelles à des animations à créer ou déjà existantes et au fonctionnement de l'Association ;
- D'une manière générale, l'Association peut mobiliser tous les moyens susceptibles de concourir à la réalisation de son Projet Social.

2| Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

3| Règles & méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 576 815 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 717 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et états présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels, clos au 31 décembre 2022, ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices
- Continuité d'exploitation

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'association pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :"

- Autres immobilisations incorporelles :2 ans
- Installations techniques, matériel et outillage :5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles :2 à 10 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont intégrées au résultat par quote-part au même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Fiscalité de l'association :

Les activités de l'association ne sont pas fiscalisées.

Indemnité de fin de carrière :

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) devrait s'élever à 34210 euros.

Cet engagement fait l'objet d'une provision.

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- o 1% Constant pour la catégorie : Employé administratif
- o 1% Constant pour la catégorie : Autres cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 0.8 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- o 65 ans pour la catégorie : Employé administratif
- o 65 ans pour la catégorie : Autres cadres
- Le taux de rotation retenu est :
 - o 4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Employé administratif
 - o 10 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Autres cadres
- Le taux de charges sociales patronales est :
 - o 40 % pour la catégorie : Employé administratif
 - o 50 % pour la catégorie : Autres cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- o L'année des calculs retenue est 2021.
- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2012-2014 - données def..
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

Contributions volontaires

Locaux

L'association UAHB bénéficie de locaux mis à disposition par la ville d'Orvault.

Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Il est ainsi estimé la valeur locative des locaux concernés à 133 205 euros et un montant des fluides pour l'année 2022 à 14 313 euros (montant communiqué par la ville).

Bénévolat

La réalisation des actions de l'association UAHB s'accompagne d'heures de bénévolat qui sont valorisées au titre de l'exercice 2022 à 5628 heures soit un montant de 74 762 euros.

Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

Aucun administrateur de l'association ne perçoit de rémunération.

En conséquence, cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à communiquer une information individuelle sur la rémunération de la Direction salarié.

UAHB – Centre socioculturel de la Bugallière
ETATS FINANCIERS | PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Donations temporaires d'usufruit	-			-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs simili	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
Immobilisations corporelles	102 767	30 812	-	133 579
Terrains	-			-
Constructions	-			-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	102 767	30 812		133 579
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-			-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Participations et Créances rattachées	-			-
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	-			-
Autres	-			-
Total	102 767	30 812	-	133 579

TABLEAU DE VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Donations temporaires d'usufruit	-			-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs simili	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
Immobilisations corporelles	(78 050)	-	(18 562)	(96 613)
Terrains	-			-
Constructions	-			-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	(78 050)		(18 562)	(96 613)
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes	-			-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-			-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Participations et Créances rattachées	-			-
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	-			-
Autres	-			-
Total	(78 050)	-	(18 562)	(96 613)

UAHB – Centre socioculturel de la Bugallière
ETATS FINANCIERS | PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS	31/12/2021	Aff. Rt	+	-	31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	35 275	-	-	-	35 275
Fonds propres statutaires	-				-
Fonds propres complémentaires	35 275				35 275
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Fonds propres statutaires	-				-
Fonds propres complémentaires	-				-
Avances et acomptes	-				-
Ecarts de réévaluation	-				-
Réserves	6 000				6 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-				-
Réserves pour projet de l'entité	6 000				6 000
Autres	-				-
Report à nouveaux	269 282	4 409			273 690
Excédent ou déficit de l'exercice	4 409	(4 409)		1 717	1 717
Situation nette (sous total)	314 965	-	-	1 717	316 682
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	6 670	6 580			13 250
Provisions réglementées	-				-
Total	321 635	6 580	-	1 717	329 932

TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS DEDIES	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				-
Fond dédiés sur dons manuels affectés				-
Excédent disponible après affectation au projet associatif				-
Reprise des fonds affectés au projet associatif				-
Total	24 352		(400)	23 952

RECAPITULATIF DES MONTANTS RECUS DES CONCOURS PUBLICS ET DES SUBVENTIONS	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTION D'EXPLOITATION	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
Union Européenne			
Etat			
Collectivités territoriales			
Caisse d'allocations familiales & MSA			
Autres financeurs			
Total	-	-	-

ETAT DES PROVISIONS	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Provisions pour risques et charges	30 045	-	8 194	38 239
Provisions pour risques	-		4 029	4 029
Provision pour pensions et obligations similaires	30 045		4 165	34 210
Provisions pour restructuration				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation	-			-
Total	30 045	-	8 194	38 239

UAHB – Centre socioculturel de la Bugallière
ETATS FINANCIERS | PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances	97 735	97 735	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 920	1 920	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-
Autres	95 815	95 815	-
Charges constatées d'avance	-	-	-

ETAT DES DETTES	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 196	13 196	-
Dettes des legs ou donations	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	85 563	85 563	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	4 081	4 081	-
Produits constatés d'avance	81 852	81 852	-
Total	184 692	184 692	-

ETAT DES CHARGES A PAYER	Montant brut
Usagers - avoirs à établir	-
Fournisseurs - factures non parvenues	13 196
Personnel - charges à payer	31 574
Charges sociales - charges à payer	20 307
Etat - charges à payer	-
Autres - charges à payer	-
Total	65 077

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant brut
Usagers - Factures à établir	-
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	400
Personnel - produits à recevoir	-
Charges sociales - produits à recevoir	8 472
Etat - produits à recevoir	-
Autres - produits à recevoir	-
Total	8 872